



PROCÈS VERBAL du CONSEIL D'ÉCOLE DU 9 NOVEMBRE 2021

Présents :

Enseignants : Mme Charavel, M Déclas (*Directeur*).

Municipalités : Mme Castel (*adjointe au Maire de Genay*), M. Deffontaines (*Maire de Vic de Chassenay*), M. Garraut (*Maire de Genay*), Mme Garraut (*adjointe au Maire de Genay*), Mme Sivry (*Adjointe au maire de Vic de Chassenay*).

Représentants des parents d'élèves : Mme Garnier (*Représentante des parents d'élèves de Genay*).

Excusés :

Mme Berthelemot (*Représentante des parents d'élèves de Vic-de-Chassenay*), M. Lüdi (*Maire de Millery*), M. Niermont (*I.E.N.*).

ORDRE DU JOUR

- Élections des parents délégués des écoles de Genay et Vic de Chassenay et fusion des conseils d'école
- Bilan de rentrée dans le RPI
- Règlement intérieur du RPI
- CLAS (Contrat Local d'Accompagnement Scolaire)
- Projet d'école
- Coopérative scolaire
- Projets, sorties, manifestations et activités liées à l'école
- Sécurité et Plan particulier de mise en sûreté (P.P.M.S.)
- Entretien, travaux
- Questions diverses

ÉLECTIONS DES PARENTS DÉLÉGUÉS DES ÉCOLES DE GENAY ET VIC ET FUSION DES CONSEILS D'ÉCOLE

Faute de candidats, les élections de parents n'ont pas eu lieu. Un appel au volontariat a donc été effectué suivi d'un tirage au sort parmi les personnes qui se sont déclarées volontaires. Ce dernier a eu lieu **vendredi 8 octobre 2021**, à 17h15, à l'école de Genay

Sont nommées représentantes des parents d'élèves, par tirage au sort :

→ Vic-de-Chassenay : **BERTHELEMOT Élodie**

→ Genay : **GARNIER Isabelle**

Il est décidé à l'unanimité de la **fusion des deux conseils d'école** sous la présidence de M. Déclas. Cette décision va être communiquée à l'Inspection de Semur-en-Auxois. Les conseils d'école continueront de se dérouler, une fois sur deux, dans chacune des deux communes.

BILAN DE RENTRÉE DANS LE RPI

◆ **Effectifs**

Pour la deuxième année consécutive, le RPI accueille des **élèves de moyenne section** de maternelle suite à l'obtention d'une dérogation délivrée par Madame la Directrice Académique pour l'année scolaire 2021-2022.

Les effectifs, à la date du conseil d'école sont les suivants :

- Vic-de-Chassenay : **18** élèves (**2 MS, 2 GS, 8 CP, 6 CE1**)

- Genay : **19** élèves (**8 CE2, 2 CM1, 9 CM2**)

- Total RPI : **37** élèves (**+ 3 par rapport à la rentrée dernière**)

◆ Les prévisions d'effectifs pour l'année scolaire 2022-2023

Avec accueil des MS <i>(si dérogation à nouveau demandée et accordée)</i>	Sans accueil des MS
- Vic-de-Chassenay : 16 élèves (4 MS, 2 GS, 2 CP, 8 CE1). - Genay : 16 élèves (6 CE2, 8 CM1, 2 CM2). - Total RPI : 32 élèves.	- Vic-de-Chassenay : 12 élèves (2 GS, 2 CP, 8 CE1). - Genay : 16 élèves (6 CE2, 8 CM1, 2 CM2). - Total RPI : 28 élèves.

◆ L'équipe pédagogique :

- Genay : la classe est assurée par **M. Florent DÉCLAS**. Il exerce également la fonction de directeur du RPI et bénéficie, à ce titre, de deux journées de décharge par mois (*1 lundi sur 2*). Celles-ci sont assurées par **Mme ROCHA Camille**.

- Vic-de-Chassenay : la classe est assurée par **Mme Laurie CHARAVEL**. Dans le cadre de l'accueil des élèves des sections maternelles, elle est épaulée par **Mme Michelle FERRIGNO**, employée par la commune. L'équipe enseignante remercie l'équipe municipale de la commune de Vic-de-Chassenay pour le maintien de cet emploi.

◆ Périscolaire

Cette compétence relève de la **communauté de communes**.

La garderie du soir, mise en sommeil en janvier 2020 est de nouveau ouverte.

Les services périscolaires (*cantine et garderies du soir et du matin*) sont assurés par **Pauline Peyrot** et **Caroline Petit**.

LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur est élaboré à partir du règlement type départemental. Aucun changement n'est à noter cette année. **Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité par le conseil d'école.**

LE CLAS (Contrat Local d'Accompagnement Scolaire)

Depuis la rentrée, le centre social de Semur-en-Auxois propose **1h d'accompagnement à la scolarité** dans le cadre du CLAS (*Contrat Local d'Accompagnement Scolaire*).

Les séances ont lieu les **mardis et jeudis soirs** (*de 17h15 à 18h15*). Elles sont animées par des animateurs du centre social et des bénévoles et se décomposent en deux temps : **30 minutes d'aide aux devoirs et 30 minutes d'activités liées aux bénévoles présents**.

Pour le premier trimestre, l'activité retenue est le **jeu de société**.

Entre 10 et 15 élèves fréquentent le CLAS.

PROJET D'ECOLE

Le projet d'école est un document rédigé par l'équipe pédagogique. Il comporte et décrit les objectifs, les actions, les dispositifs qui seront mis en œuvre pour répondre aux besoins spécifiques des élèves, en tenant compte des caractéristiques de l'école à partir des axes définis nationalement.

Axes nationaux	Objectifs fixés par l'équipe pédagogique pour les spécificités du RPI
1) Apprendre & réussir.	→ Harmoniser les pratiques au sein du RPI.
2) Garantir le bien-être, école bienveillante et exigeante.	→ Renforcer le lien parents-école.
3) Prendre en compte les besoins et potentiels de chacun.	→ Développer l'autonomie des élèves.

Chaque objectif fera l'objet d'actions spécifiques tout au long des 3 années du projet.

Cette année, plusieurs actions sont en cours :

→ Harmoniser les pratiques au sein du RPI : Les enseignants se sont réunis autour de ce sujet et ont pu élaborer une liste d'éléments concrets à harmoniser (*évaluation des dictées, stratégies mathématiques, codage en grammaire, méthode d'écriture ...etc*)

→ Renforcer le lien parents-école : Utilisation et test de l'application Klassly, quinzaine des parents, 2 rendez-vous individuels dans l'année.

→ Développer l'autonomie des élèves : Poursuite du potager à l'école de Vic-de-Chassenay et relance du projet à l'école de Genay.

LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE

La coopérative scolaire compte à ce jour un crédit de **6 121,42 €**

Dépenses

- Abonnement à l'**école des loisirs** pour les deux classes : **79 €** dont 39€ pour Vic-de-Chassenay, 40 € pour Genay.
- Adhésion et assurance **OCCE** : **105,55 €**
- Abonnement aux services du site **monecole.fr** pour les deux écoles : **42,75 €**
- Abonnement à l'application **Klassly** pour les deux écoles : **118 €**
- Achat de **matériel** pour l'utilisation des « **Boîtes de Leitner** » à l'école de Genay (*trieurs + fiches bristol*) : **106,5 €**
- Achat de **matériel** pour le **potager** de Genay (*gants, terreau, bulbes*) : **58,73 €**
- Achat de **matériel au profit des élèves** pour l'école de Genay (*ballons, jeux, coussins, anneaux*) : **72,98 €**
- Achat de **livres** et d'un guide sur le thème du **cirque** pour l'école de Vic-de-Chassenay : **113,50 €**
- Achat de **ressources pédagogiques** (*Editions JOCATOP*) pour l'école de Vic-de-Chassenay : **232 €**

Recettes

- La vente de **courges**, à l'initiative de Mme Chaudron, a permis de récolter **108 €**.
- Les parents sont libres de faire un **don** à la coopérative scolaire, à n'importe quel moment de l'année. Un bilan des cotisations sera présenté au 2nd conseil d'école.
- La vente de **chocolats** de Noël a une nouvelle fois eu lieu. Les commandes sont terminées. Un bilan de cette action sera présenté lors du deuxième conseil d'école.
- Comme chaque année, les mairies de Genay et Vic-de-Chassenay versent chacune une subvention à la coopérative scolaire (*respectivement 800 et 700 €*). L'équipe enseignante les remercie.

LES PROJETS, SORTIES ET MANIFESTATIONS PRÉVUS

- ◆ **Soirée de Noël** : la soirée de Noël n'aura pas lieu. Les enfants bénéficieront tout de même d'un **spectacle proposé sur le temps scolaire**. A cette occasion, Un **livre sera offert à chaque enfant par les mairies**.
- ◆ **Prévention routière** : Dans le cadre de l'éducation à la sécurité routière, un gendarme réserviste viendra à l'école de Genay pour sensibiliser les élèves à ce sujet et délivrer, aux CM2, l'**attestation de première éducation à la route (APER)**. Cette action est organisée par l'Association Prévention Routière et financée grâce à la **cotisation versée par la mairie de Genay** à cette même association.
- ◆ **Jardin** : Tout au long de l'année, les élèves de Vic-de-Chassenay et de Genay seront sollicités pour entretenir leurs jardins respectifs.
- ◆ **Collecte de piles usagées** : L'action engagée il y a trois ans est toujours en cours. Les écoles sont équipées de **collecteurs** par l'intermédiaire de l'éco-organisme « Corepile ». Les enfants et leurs parents ont donc la possibilité d'**apporter leurs piles usagées** dans les bacs collectifs des écoles.
- ◆ **Loto/tombola** : Cette année, il n'y aura ni loto, ni tombola.
- ◆ **Vente de Sapins** : Suite aux retours positifs concernant la vente des sapins initiée l'année dernière, celle-ci sera reconduite. Elle sera organisée avec le Gaec des Roncenets, de St Brisson (Nièvre).
- ◆ **Intervention sur le sujet des déchets & du tri** : Mme Eloïse Morandet, chargée de mission en prévention des déchets à la communauté communes, interviendra auprès des élèves le **7 décembre à Vic-de-Chassenay** et le **9 décembre à Genay**.

- ◆ **Intervention infirmière scolaire :** Mme Chloé Chevailler-Marchand Chloé, infirmière scolaire, interviendra auprès des élèves sur le sujet du **sommeil à Genay** et autour de **l'alimentation à Vic-de-Chassenay**. Les dates ne sont pas encore fixées.
- ◆ **Défi perplexus :** Après inscription, l'école de Genay a été sélectionnée pour recevoir gratuitement un kit pédagogique autour des casse-têtes « Perplexus » et participer à un défi inter-écoles organisé par la plateforme web « Kidsandfamily ».

SÉCURITÉ ET PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÛRETÉ (P.P.M.S)

◆ **SÉCURITÉ**

Comme chaque année, un document relatif à la sécurité des bâtiments a été transmis aux mairies. Celui-ci détaille les risques évalués pour chaque école dans le cadre du DUER (*Document Unique d'Evaluation des Risques*) ainsi que les différents documents à transmettre au directeur dans le cadre de la sécurité des bâtiments.

◆ **P.P.M.S**

Chaque école a 2 PPMS : un PPMS ai (Attentat-Intrusion) et un PPMS rm (Risques Majeurs).

Trois exercices sont obligatoires : deux liés à l'évacuation incendie et un lié au PPMS ai.

Nous avons effectué le **mardi 21 septembre un exercice incendie** dans les deux écoles. **Un exercice de confinement** (PPMS ai) pour l'école de **Vic-de-Chassenay** a eu lieu le **mardi 12 octobre**. **Un exercice de fuite** (PPMS ai) a eu lieu le **mardi 12 octobre** à l'école de **Genay**. Ces exercices se sont très bien déroulés. Le dernier exercice (incendie) sera programmé au mois de juin sans que les élèves ne soient prévenus. Les PPMS ont été envoyés aux **mairies** respectives, à **l'inspection** et à la **gendarmerie**.

ENTRETIEN, TRAVAUX

- À Genay : le ballon d'eau chaude pour les robinets du couloir est en cours d'installation.

- Vic-de-Chassenay : Des stores électriques et une nouvelle porte seront installés.

QUESTIONS DIVERSES

◆ **Dates des prochains conseils :**

- 1^{er} mars, 17h30, à Genay

- 7 juin, 17h30, à Vic-de-Chassenay

M. Déclas lève la séance à 19h00.

Florent Déclas, président du Conseil d'école.

Mme Charavel Laurie, secrétaire de séance.